

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 246/06

MDE 13/101/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PROCÈS INIQUÉ / PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ /

IRAN

Reza Abbasi (h), défenseur des droits humains

Londres, le 12 septembre 2006

Reza Abbasi, défenseur des droits humains et membre de la minorité turque azérie d'Iran (dont les membres se désignent parfois comme étant des Azerbaïdjanais iraniens), est détenu depuis le 27 juin dans la ville de Zandjan, dans le nord-ouest de l'Iran, et risque d'être torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Son procès est en cours mais ne semble pas conforme aux normes internationales d'équité. Reza Abbasi pourrait être un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exercé de façon pacifique son droit à la liberté d'expression, notamment dans le cadre de ses activités de défense des droits humains.

Reza Abbasi est membre de l'ASMEK (Association de défense des prisonniers politiques azerbaïdjanais) et de l'organisation *Sazman-e Danesh Amukhtegan-e Iran-e Eslami [Advar-e Tahkim-e Vahdat]*, qui mène des actions en faveur de la démocratie et des droits humains. Il aurait été arrêté le 27 juin, après avoir refusé de se rendre dans un bâtiment du ministère des Renseignements où il avait été convoqué oralement pour interrogatoire. Il serait actuellement détenu à la prison centrale de Zandjan. Selon certaines sources, le bureau du ministère des Renseignements à Zandjan ne cesse d'harceler la famille de Reza Abbasi, notamment en convoquant régulièrement ses parents âgés à des interrogatoires.

Le 5 septembre, Reza Abbasi aurait comparu devant la première chambre du tribunal révolutionnaire de Zandjan, à huis clos, sans son avocat ni ses proches. Une deuxième audience à huis clos s'est tenue le 11 septembre en présence, cette fois-ci, de son avocat qui aurait par la suite déclaré que Reza Abbasi avait été interrogé au sujet de ses activités au sein de diverses organisations étudiantes et de l'ASMEK. Il serait notamment inculpé d'« *offense au Guide spirituel* [de la République islamique d'Iran] » et de « *propagande contre le système* ». Le tribunal devrait prononcer le jugement au cours de la semaine prochaine.

Reza Abbasi a été arrêté après les importantes manifestations qui ont eu lieu en mai 2006 dans des zones essentiellement peuplées de Turcs azéris pour protester contre une caricature parue le 12 mai dans le quotidien d'État *Iran* et qui a choqué de nombreux Turcs azéris. Son arrestation a eu lieu avant le 30 juin, date du rassemblement annuel au château de Babek, au cours duquel des milliers de Turcs azéris se réunissent pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Babek Khorramdin, qui a vécu au IX^e siècle et qui est considéré comme un héros par les Turcs azéris iraniens. Ces rassemblements donnent souvent lieu à des manœuvres de répression de la part des autorités iraniennes. Cette année, les forces de sécurité iraniennes auraient procédé à des arrestations avant le rassemblement au château de Babek, peut-être pour empêcher certaines personnes d'y participer (pour plus d'informations, voir la déclaration publique d'Amnesty International MDE 13/074/2006, <http://web.amnesty.org/library/index/framde130742006>).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des centaines de personnes auraient été arrêtées pendant ou après les manifestations de mai 2006 (voir l'AU 151/06, MDE 13/055/2006 du 26 mai 2006 et l'AU 163/06, MDE 13/063/2006 du 8 juin 2006). Plusieurs des personnes appréhendées auraient été torturées, certaines au point de nécessiter des soins à l'hôpital. La publication du journal a été suspendue le 23 mai et le rédacteur en chef ainsi que l'auteur du dessin ont été arrêtés. Selon des sources azéries, les forces de sécurité auraient tué des dizaines de personnes et blessé des centaines d'autres. Les forces de sécurité ont généralement nié que quiconque ait été tué, mais le 29 mai, un responsable de la police a admis que quatre personnes avaient été tuées et 43 autres blessées dans la ville de Naghdeh.

L'ASMEK (Association de défense des prisonniers politiques azerbaïdjanais) aurait été fondée en 2002. Quatre de ses membres fondateurs, dont Reza Abbasi, auraient été arrêtés en avril 2004 en raison de leurs activités.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé(e) par le fait que Reza Abbasi pourrait avoir été arrêté uniquement en raison de ses activités de défense des droits humains ;

– demandez aux autorités de faire en sorte que Reza Abbasi ne soit soumis ni à la torture ni à d'autres types de mauvais traitements et qu'il puisse entrer en contact sans délai avec l'avocat de son choix et recevoir les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;

– exhortez les autorités à le libérer immédiatement et sans condition à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugé dans les meilleurs délais dans le cadre d'un procès équitable ;

– cherchez à obtenir des informations au sujet des motifs de son arrestation, y compris les charges éventuellement retenues contre lui ;

– dites-vous préoccupé(e) par la sécurité des membres de sa famille, qui feraient l'objet d'actes de harcèlement et d'intimidation de la part des autorités, et demandez qu'ils bénéficient de toutes les mesures de protection nécessaires à leur sécurité.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader, Shoahada Street, Qom,
République islamique d'Iran

Fax : +98 251 7 774 2228 (précisez : « *FAO the office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

Courriers électroniques : Info@leader.ir ;
istiftaa@wilayah.org

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Excellence,

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Ministry of Justice, Park-e Shahr, Tehran, République
islamique d'Iran

Courriers électroniques : veuillez adresser vos courriels *via*
le formulaire en ligne permettant de recueillir l'avis des
internauts :

<http://www.iranjudiciary.org/contactus-feedback-fa.html>

(Le texte du formulaire peut être traduit comme suit :
1^{ère} ligne : « *nom* », 2^e ligne : « *adresse électronique* », 3^e
ligne : « *objet* ». Merci d'insérer votre appel dans le dernier
champ, réservé au texte.)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Renseignements :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie
Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street
Pasdaran Avenue, Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : iranprobe@iranprobe.com

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Président :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection,
Tehran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir ou
via le site web : www.president.ir/email

**Président du *Majlis-e Shoura-e Islami* (Assemblée
consultative islamique) :**

His Excellency Gholamali Haddad Adel
Majles-e Shoura-ye Eslami, Imam Khomeini Avenue, Tehran,
République islamique d'Iran

Fax : + 98 21 6 646 1746

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 OCTOBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*